

RCS : AUBENAS  
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

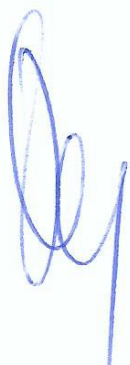
**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00181  
Numéro SIREN : 521 260 109  
Nom ou dénomination : 2 JH INVESTMENT

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 4705

Copie certifiée conforme à l'original - Le président



**SAS 2JH investment**  
*Quartier le Grand Chauviac*  
*07200 SAINT MONTAN*

**DOSSIER D'ARRETE DES COMPTES**  
au 31/12/2020

**Joël Martinez**  
Expert-comptable  
Juriste, spécialiste droit patrimonial  
Master II Droit notarial | Ingénierie patrimoniale  
D.E.S Gestion patrimoine | D.E.S Ingénierie patrimoniale

**Stéphane Moisan**  
Expert-comptable  
Juriste, spécialiste conseil d'affaires  
Master II Droit de l'entreprise- Proc. Collective  
Expert judiciaire près la cour d'appel de Grenoble

E  
x  
e  
m  
p  
l  
a  
i  
r  
e  
  
c  
l  
i  
e  
n  
t

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	16 252	3 835	12 418	602	11 816	NS		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	472 000		472 000	472 000				
<b>Total II</b>	488 252	3 835	484 418	472 602	11 816	2.50		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	42 136		42 136	42 232	96	0.23	
	Autres créances	3 744		3 744	9 327	5 582	59.85	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 370 845	25 584	2 345 261	200 000	2 145 261	NS		
Disponibilités	1 088 273		1 088 273	4 099 343	3 011 071	73.45		
Charges constatées d'avance (3)	5 492		5 492	7 302	1 811	24.80		
<b>Total III</b>	3 510 489	25 584	3 484 905	4 358 204	873 299	20.04		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 998 741	29 419	3 969 323	4 830 806	861 483	17.83		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

V

**BILAN PASSIF**

		PASSIF		Ecart N / N-1	
		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000	320 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	35 200	35 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 440 654	4 476 565	1 035 911	23.14
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	133 709	35 911	169 620	472.34
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	3 929 564	4 795 854	866 291	18.06
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	133	160	27	16.78
	Emprunts et dettes financières diverses	367	3 004	2 636	87.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 224	81	6.65	
Dettes fiscales et sociales	38 032	30 345	7 687	25.33	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	84	219	135	61.76	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	39 759	34 952	4 808	13.76
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 969 323	4 830 806	861 483	17.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 759      34 952

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	309 764		309 764	392 127		82 363	21.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	309 764		309 764	392 127		82 363	21.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				39		39	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 406	12 128		3 722	30.69
Autres produits			1	6		5	82.94
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			318 171	404 300		86 129	21.30
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			409	235		174	74.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			51 683	47 076		4 607	9.79
Impôts, taxes et versements assimilés			1 888	5 932		4 044	68.18
Salaires et traitements			64 284	295 909		231 625	78.28
Charges sociales			24 753	101 953		77 200	75.72
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			609	39		570	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	2		1	86.59
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			143 628	451 145		307 517	68.16
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			174 543	46 845		221 388	472.60
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)		2 914			2 914	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		8 400		11 200	2 800	25.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		11 314		11 200	114	1.01
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		25 584			25 584	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		25 584			25 584	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		14 270		11 200	25 470	227.41
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		160 273		35 645	195 918	549.63
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 554			7 554	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		7 554			7 554	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				265	265	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>				265	265	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		7 554		265	7 819	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		34 117			34 117	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		337 039		415 500	78 461	18.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		203 330		451 411	248 081	54.96
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		133 709		35 911	169 620	472.34

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ARCHE EXPERTISE

6 905

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	13
Titres immobilisés	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	14
Détail des produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Détail des charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Détail des charges constatées d'avance	15
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 969 322.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 309 764.44 Euros et dégageant un bénéfice de 133 709.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			10 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 827		1 625
TOTAL	3 827		12 425
Prêts, autres immobilisations financières	472 000		
TOTAL	472 000		
TOTAL GENERAL	475 827		12 425

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			10 800	10 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 452	5 452
TOTAL			16 252	16 252
Prêts, autres immobilisations financières			472 000	472 000
TOTAL			472 000	472 000
TOTAL GENERAL			488 252	488 252

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		255		255
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 226	354		3 580
TOTAL	3 226	609		3 835
TOTAL GENERAL	3 226	609		3 835

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	255				
Matériel de bureau informatique mobilier	354				
TOTAL	609				
TOTAL GENERAL	609				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	472 000		472 000
Autres créances clients	42 136	42 136	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 287	3 287	
Taxe sur la valeur ajoutée	458	458	
Charges constatées d'avance	5 492	5 492	
TOTAL	523 372	51 372	472 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	133	133		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 371	1 371		
Impôts sur les bénéfices	25 969	25 969		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 332	7 332		
Autres impôts taxes et assimilés	3 361	3 361		
Groupe et associés	367	367		
Autres dettes	84	84		
TOTAL	39 759	39 759		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	32 000			32 000

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 860
Total	11 860

### **Détail des produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590
Dettes fiscales et sociales	3 019
Autres dettes	84
Total	3 826



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Détail des charges à payer**

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 492
Total	5 492

### **Détail des charges constatées d'avance**

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Société « 2JH investment »  
Société par actions simplifiée au capital de 320 000 €uros  
Siège social : Quartier le Grand Chauviac  
07220 St Montan  
RCS Aubenas 521 260 109 (2010B00181)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
Du quinze juin 2021**

L'an deux-mille-vingt et un,  
Le quinze juin,  
À 9 heures 30,  
Au siège social.

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée « 2JH investment », se sont réunis sur la convocation du président de la société faite conformément aux stipulations des statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance.

Monsieur Joël Jolly préside la séance en sa qualité de président de la société.

Madame Salima Jolly est désignée comme secrétaire.

Monsieur Jérôme Ranocchi représentant la société Axe expertise, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence certifiée sincère et exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Copie des convocation adressées aux associés,
- Copie de la convocation adressée au commissaire aux comptes,
- La feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion établi par le président,
- Le rapport du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents et renseignements nécessaires à la prise de décision des associés leur ont été adressés ou ont été tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée.

91

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du président,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au président,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération du président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Lecture est ensuite donnée des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin, le président déclare la discussion ouverte.

Après diverses observations et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

#### ***PREMIÈRE RÉSOLUTION***

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le président ainsi que du rapport du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de cent trente-trois mille sept cent neuf (133 709) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, l'assemblée générale prend acte des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI prises en charge par la Société, pour un montant de 5 022 euros, et générant un impôt de 1 406 euros.

En conséquence, l'assemblée donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

#### ***DEUXIÈME RÉSOLUTION***

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont visées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux actions émises par la société, étant précisé que chacune de ces conventions a été soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'actionnaire intéressé et que ses actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

g n

### TROISIÈME RÉSOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de cent trente-trois mille sept cent neuf (133 709) €uros en totalité au poste « distribution de dividendes ».

Par ailleurs, l'assemblée générale décide une distribution de dividende d'un montant de cinq cent seize mille deux cent quatre-vingt-onze (516 291) €uros, prélevé sur le poste « autres réserves ».

Le montant du dividende à répartir au titre de l'exercice serait ainsi fixé à 20,31 par action.

Compte tenu de l'affectation du résultat de l'exercice clos, les capitaux propres de la société s'élèveraient à la somme de trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-quatre (3 279 564) €uros.

L'assemblée générale précise que :

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.
- Peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 €uros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 €uros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu, mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Dans le cas contraire, l'abattement de 40 % n'est pas applicable.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 650 000 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

En outre, l'assemblée générale rappelle aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2019	1 000 000 €uros	Sur un montant de 1 000 000 €uros, soit sur 31.25 euros par action	N/A
2018	306 000 €uros	Sur un montant de 306 000 €uros, soit sur 9.562 €uros par action	N/A
2017	300 000 €uros	Sur un montant de 300 000 €uros, soit sur 9.375 €uros par action	N/A

g n

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

#### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale approuve pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, la rémunération annuelle brute du président qui s'élève à la somme de soixante mille (60 000) Euros, ainsi que le montant de l'avantage en nature lié à l'utilisation d'un véhicule pour un montant brut de quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre (4 284) Euros.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

#### **CLÔTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et la secrétaire.

Le président  
**Monsieur Joël Jolly**



La secrétaire  
**Madame Salima Jolly**



SAS 2JH INVESTMENT

Les Bois, Quartier Eyriac

07170 LUSSAS

Société par Actions Simplifiées  
au Capital de 320.000 Euros.

**RAPPORTS**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 15 Juin 2021**

**Statuant sur les comptes de l'exercice clos  
le 31 Décembre 2020**

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire  
du 15 Juin 2021

A Mesdames, Messieurs les actionnaires de la S.A.S 2JH INVESTMENT,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S 2JH INVESTMENT à l'exercice clos 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent vos procédures d'arrêts des comptes annuels et notamment en matière d'immobilisations financières et d'appréciation du résultat de vos filiales.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires de la société**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon,  
le 31 mai 2021

*Le Commissaire aux Comptes*

**SA AXE EXPERTISE**

*Jérôme Ranocchi*

# **RAPPORT SPECIAL**

## **Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis de la convention suivante à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce :

**Position de compte courant** conclu entre la société et M. Joël Jolly : solde de 367€ créditeur à la clôture

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Prestation administrative** entre la SAS 2JH INVESTMENT d'une part et la SCI Les BOIS d'autre part.

Nature : Travaux de comptabilité générale et fiscale  
Montant pris en compte dans l'exercice : 9.883€ HT  
Personne concernée : Monsieur Joël JOLLY.

Fait à Avignon,  
le 31 mai 2021

*Le Commissaire aux Comptes*

**SA AXE EXPERTISE**

*Jérôme Ranocchi*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	16 252	3 835	12 418	602	11 816	NS	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	472 000		472 000	472 000				
<b>Total II</b>	488 252	3 835	484 418	472 602	11 816	2.50		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	42 136		42 136	42 232	96	0.23	
	Autres créances	3 744		3 744	9 327	5 582	59.85	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 370 845	25 584	2 345 261	200 000	2 145 261	NS		
Disponibilités	1 088 273		1 088 273	4 099 343	3 011 071	73.45		
Charges constatées d'avance (3)	5 492		5 492	7 302	1 811	24.80		
<b>Total III</b>	3 510 489	25 584	3 484 905	4 358 204	873 299	20.04		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 998 741	29 419	3 969 323	4 830 806	861 483	17.83		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000	320 000				
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	35 200	35 200				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 440 654	4 476 565	1 035 911	23.14		
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	133 709	35 911	169 620	472.34		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	3 929 564	4 795 854	866 291	18.06		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	133	160	27	16.78		
	Emprunts et dettes financières diverses	367	3 004	2 636	87.78		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 224	81	6.65			
Dettes fiscales et sociales	38 032	30 345	7 687	25.33			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	84	219	135	61.76			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	39 759	34 952	4 808	13.76		
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		3 969 323	4 830 806	861 483	17.83		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

39 759

34 952

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	309 764		309 764	392 127		82 363	21.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	309 764		309 764	392 127		82 363	21.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				39		39	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 406	12 128		3 722	30.69
Autres produits			1	6		5	82.94
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			318 171	404 300		86 129	21.30
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			409	235		174	74.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			51 683	47 076		4 607	9.79
Impôts, taxes et versements assimilés			1 888	5 932		4 044	68.18
Salaires et traitements			64 284	295 909		231 625	78.28
Charges sociales			24 753	101 953		77 200	75.72
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			609	39		570	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3	2		1	86.59
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			143 628	451 145		307 517	68.16
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			174 543	46 845		221 388	472.60
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	2 914		2 914	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	8 400	11 200	2 800	25.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	11 314	11 200	114	1.01
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 584		25 584	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	25 584		25 584	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	14 270	11 200	25 470	227.41
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	160 273	35 645	195 918	549.63
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 554		7 554	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	7 554		7 554	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		265	265	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>		265	265	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	7 554	265	7 819	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	34 117		34 117	
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	337 039	415 500	78 461	18.88
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	203 330	451 411	248 081	54.96
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	133 709	35 911	169 620	472.34

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

6 905

ARCHE EXPERTISE

Sté AXE  
EXPERTISE  
C.A.C.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 969 322.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 309 764.44 Euros et dégageant un bénéfice de 133 709.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			10 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 827		1 625
TOTAL	3 827		12 425
Prêts, autres immobilisations financières	472 000		
TOTAL	472 000		
TOTAL GENERAL	475 827		12 425

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			10 800	10 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 452	5 452
TOTAL			16 252	16 252
Prêts, autres immobilisations financières			472 000	472 000
TOTAL			472 000	472 000
TOTAL GENERAL			488 252	488 252

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		255		255
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 226	354		3 580
TOTAL	3 226	609		3 835
TOTAL GENERAL	3 226	609		3 835

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	255				
Matériel de bureau informatique mobilier	354				
TOTAL	609				
TOTAL GENERAL	609				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	472 000		472 000
Autres créances clients	42 136	42 136	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 287	3 287	
Taxe sur la valeur ajoutée	458	458	
Charges constatées d'avance	5 492	5 492	
TOTAL	523 372	51 372	472 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	133	133		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 143	1 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 371	1 371		
Impôts sur les bénéfices	25 969	25 969		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 332	7 332		
Autres impôts taxes et assimilés	3 361	3 361		
Groupe et associés	367	367		
Autres dettes	84	84		
TOTAL	39 759	39 759		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	32 000			32 000

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 860
Total	11 860

### Détail des produits à recevoir

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	590
Dettes fiscales et sociales	3 019
Autres dettes	84
Total	3 826

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Détail des charges à payer

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 492
Total	5 492

### Détail des charges constatées d'avance

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant